

Violence éducative et santé publique

La violence éducative, couramment pratiquée dans presque toutes les sociétés, est nocive pour les enfants par le stress et les humiliations qu'elle engendre. Elle cause de nombreuses pathologies et il est souhaitable que le corps médical informe les parents et la société de ses effets.

Olivier Maurel

Professeur de lettres, écrivain militant, président de l'OVEO (l'Observatoire de la violence éducative ordinaire)

■ On appelle violence éducative les formes de violence physique, verbale et psychologique à l'égard des enfants qu'une société donnée considère comme normales et éducatives. Le niveau de cette violence est très variable selon les sociétés. Des sociétés patriarcales ont pu aller jusqu'à admettre le droit de vie et de mort du père sur ses enfants. De nombreux proverbes témoignent du fait que toutes les civilisations depuis l'apparition de l'écriture jusqu'à des dates récentes ont considéré comme normal et nécessaire de battre les enfants à coups de bâton, de fouet et de leur infliger d'autres châtiments qui sont pour nous de véritables sévices. Dans le courant du XX^e siècle, la plupart des pays européens ont abaissé le seuil de tolérance à la violence sur les enfants au niveau de la gifle et de la fessée et, à partir de 1979, un nombre croissant de pays (quarante-neuf à l'heure où j'écris cet article) a interdit par le vote d'une loi tout recours à la violence sur les enfants, de quelque nature qu'elle soit. À l'école, les punitions corporelles sont officiellement interdites dans un plus grand nombre de pays, mais cette interdiction est loin d'être toujours appliquée, même en France. Dans les trois quarts des pays du monde, le niveau de la violence toléré et même recommandé dans les familles et dans beaucoup d'écoles est encore très élevé. Même dans les sociétés où la violence éducative a été remise en question, et a donc baissé de façon générale en intensité, les familles originaires de régions du monde où la violence éducative est restée très intense éduquent souvent leurs enfants sur le modèle de leur propre éducation, c'est-à-dire de façon très rude, et si les parents se plient aux interdits locaux, ils se sentent alors impuissants pour poser des limites à leurs enfants.

Par rapport à la maltraitance, la violence éducative se distingue de deux façons. D'une part la maltraitance est un concept plus général qui inclut les abus sexuels, les sévices sadiques, la négligence, l'abandon qui n'ont évidemment pas de visée éducative. Et d'autre part, la différence entre les deux notions

dépend essentiellement du degré de tolérance admis dans la société. Si l'on représente par un iceberg l'ensemble de la violence infligée aux enfants pour les faire obéir, la maltraitance est la partie émergée de l'iceberg, celle que la majorité de l'opinion publique dénonce et considère comme abominable, et la violence éducative est la partie immergée, celle que l'on considère comme normale et qui est admise et pratiquée par l'ensemble de la population. La ligne de flottaison entre la partie émergée et la partie immergée est très floue et se situe à des niveaux très différents selon les sociétés et même selon les familles (pour tels parents, la gifle est inoffensive et la fessée dangereuse à cause de ses effets possibles sur la sexualité, pour d'autres la gifle qui touche le visage est inacceptable et la fessée parfaitement inoffensive). Dans un pays comme la France en 2016, l'opinion publique ne considère plus comme normales que la gifle et la fessée, les gronderies, les mises au coin, mais n'admet plus les coups de bâton et de ceinture, devenus des formes de maltraitance. Mais, deux ou trois générations auparavant, les coups de ceinture, de verges, de bâton étaient considérés comme éducatifs. En Afrique aujourd'hui, la chicotte (coups de bâton ou de liane), la falaqa (coups sur la plante des pieds) ou encore le poivre dans les yeux sont des punitions courantes. À l'opposé, dans les pays qui ont interdit toute forme de punition corporelle et d'humiliation, c'est la totalité de l'iceberg de la violence qui est dénoncée comme maltraitance. Les parents qui recourent à cette méthode d'éducation ne le font pas en général par cruauté. L'ayant

→

... les coups de ceinture, de verges, de bâton étaient considérés comme éducatifs.

→ subie eux-mêmes, ils se considèrent comme les preuves du bon résultat qu'elle donne et ne se demandent pas s'ils pourraient faire autrement. Dans les pays où cette méthode est contestée, beaucoup de parents cherchent à éduquer leurs enfants de manière plus douce, mais ont du mal à y parvenir parce que les gestes de leurs parents à leur égard, inscrits en eux, les poussent à les reproduire. Pour parvenir à ne plus frapper leurs enfants, ils ont donc besoin d'être soutenus, notamment par leur médecin.

De nombreuses études ont montré que dans les pays où la violence éducative n'a pas été remise en question, elle touche 85 à 90 % des enfants à l'école et dans les familles. La violence éducative est donc un comportement qui, si ses effets négatifs sur la santé physique et mentale des enfants sont avérés, concerne non pas une faible proportion d'enfants dits « maltraités », comme on le croit souvent, mais bien la quasi-totalité des enfants et par conséquent des adultes qu'ils deviennent. Or, comme on va le voir, les effets de la violence éducative sur la santé des enfants et des adultes ne sont plus contestables. Autrement dit, la violence éducative est bien un problème massif de santé publique et en l'interdisant, on réduirait très probablement du même coup la fréquence d'un bon nombre de pathologies et de comportements agressifs.

Comment la violence éducative agit-elle sur la santé publique ?

L'impact des punitions corporelles sur la santé physique des enfants s'effectue en gros de trois façons différentes.

Les coups peuvent avoir un effet mécanique direct en provoquant des ecchymoses, des plaies, des luxations, voire des fractures. Nous avons tendance à penser que ces blessures ne peuvent être produites que par des violences extrêmes. Mais une « bonne gifle » peut perforer un tympan, une traction sur le bras d'un enfant peut provoquer une luxation, une fessée donnée avec un instrument (bâton ou batte) peut provoquer des lésions du nerf sciatique, des organes sexuels ou disloquer le coccyx, les coups de règle traditionnellement donnés sur les

doigts peuvent léser les plaques de croissance des os et entraîner le développement prématuré d'ostéo-arthrite. Des campagnes d'information ont alerté les parents sur le danger extrême de secouer un bébé, cette forme de violence pouvant faire perdre la vue aux enfants, leur provoquer des lésions irréversibles et parfois les tuer. Et tout le monde a en tête des faits divers qui rappellent que de nombreux enfants sont morts de punitions corporelles « classiques » au départ, mais dont les auteurs se sont laissé emporter par la colère. Ferenczi, un des disciples les plus proches de Freud, écrivait déjà, entre les deux guerres, que « les enfants accueillis avec rudesse et sans gentillesse meurent facilement et volontiers ». Plus récemment, le sociologue Emmanuel Todd a établi un rapport entre la fréquence des décès d'enfants de moins d'un an en Allemagne entre 1850 et 1900 (très supérieure à ce qu'elle était en France) et l'extrémisme autoritaire des techniques éducatives allemandes au XIX^e siècle. Qui sait quelle est la part des châtiments corporels dans la mortalité infantile, dans les pays du monde où l'on pratique couramment la bastonnade et où beaucoup d'enfants refusent d'aller à l'école ou même s'enfuient de chez eux pour ne pas la subir ? Les associations africaines qui luttent contre le phénomène des enfants des rues savent bien que la violence éducative est en grande partie, autant que la misère, à l'origine de ce phénomène social.

Les gifles et les fessées, sans laisser de traces apparentes durables, peuvent agir, comme les punitions plus violentes, de deux manières différentes. Même si les parents, lorsqu'ils frappent leur enfant, le font dans un but éducatif, l'organisme de l'enfant, lui, réagit aux coups et autres formes de violences comme devant n'importe quelle agression par le déclenchement de l'état de stress qui, normalement, prépare l'organisme soit à la fuite soit à la défense. Or, on sait aujourd'hui, notamment par les expériences de Henri Laborit, que lorsqu'un animal ne peut ni fuir ni se défendre, ce qui est la situation de l'enfant totalement dépendant de ses parents, les hormones du stress qui se répandent alors dans son organisme deviennent toxiques et attaquent en particulier le système digestif et les neurones de l'hippocampe. Or, les enfants commencent à être frappés très tôt, quand on estime qu'ils « font des caprices » et souvent jusqu'à l'adolescence, sinon plus tard dans les sociétés patriarcales. Et ainsi, c'est tout au long de la formation de leur cerveau que leur organisme est potentiellement soumis à l'effet toxique des hormones du stress. La violence peut avoir sur l'organisme de l'enfant un effet indirect, encore plus redoutable parce que plus général, sur le système immunitaire. Une étude, menée à la fois aux États-Unis à l'université

Les coups peuvent avoir un effet mécanique direct en provoquant des ecchymoses, des plaies, des luxations, voire des fractures.

de l'Ohio et dans plusieurs autres universités américaines, a montré en 2013 que le stress chronique modifie les cellules immunitaires de telle façon qu'elles se préparent à attaquer des agents infectieux même quand il n'y en a aucun dans l'organisme. Elles le mettent ainsi en état d'inflammation chronique.

Or, le fait de frapper les enfants devient facilement répétitif soit à cause du caractère particulièrement rebelle de l'enfant, soit à cause de la tendance des parents à reproduire compulsivement ce qu'ils ont eux-mêmes subi, ou encore parce qu'ils pensent traditionnellement que frapper leur enfant est la bonne manière de l'éduquer. Dans ce cas, l'état de stress peut devenir chez un bon nombre d'enfants quasiment chronique, même si les punitions qu'ils subissent semblent relativement bénignes. C'est ce qui explique que, comme on va le voir, on trouve parmi les effets de la violence éducative des pathologies très variées qui semblent n'avoir aucun rapport avec cette violence. En retournant le système immunitaire contre l'organisme lui-même, elle ouvre la porte à des pathologies de toutes sortes. La découverte par Bowlby de l'importance de l'attachement peut faire comprendre d'une autre manière la nocivité de la violence éducative. L'enfant, dans les premières années de son existence, vit en quelque sorte en osmose avec sa mère puis avec le couple parental. En cas de danger venu de l'extérieur, l'enfant est instinctivement équipé pour agir : son organisme le pousse à pleurer pour appeler au secours ou à se réfugier auprès de ses parents. Mais rien dans son organisme ne le prépare à faire face à une menace venant de ses parents eux-

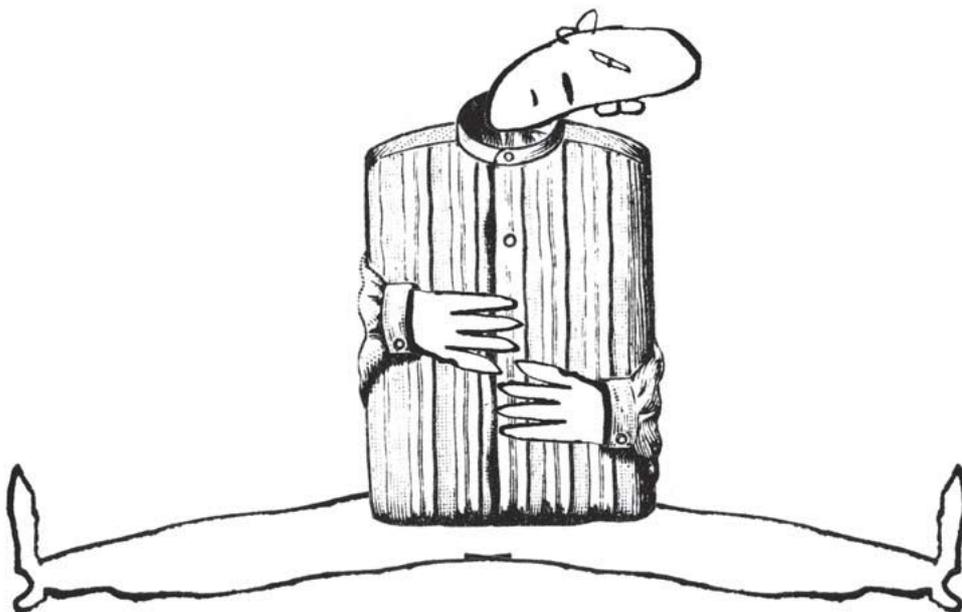
mêmes. Il se trouve alors dans une situation de solitude et d'abandon potentiellement synonyme de mort. D'où un stress extrême. Seule manière vitale pour lui de se rassurer : positiver, interpréter la violence de ses parents comme un signe d'attention et d'amour et la justifier par un sentiment personnel de culpabilité : « C'est parce que je suis mauvais et nul que mes parents me frappent pour mon bien. » Double leçon dévastatrice : « la violence sur autrui peut être un bien » et « je ne vaudrais pas grand-chose ». Il est probable que la persistance secrète de cette double conviction inculquée dans un cerveau en plein début de formation explique l'extrême attachement de la majorité des adultes, primo, à la pratique de la violence éducative et, secundo, à la conviction que l'humanité est fondamentalement mauvaise et qu'elle doit être « corrigée », « redressée » dès le départ.

Les pathologies induites par la violence éducative

Par le biais du stress qu'elle provoque, la violence éducative peut perturber le système respiratoire, le système digestif, le système cardiovasculaire. Ces pathologies sont citées dans le rapport de l'Organisation mondiale de la santé de 2002 sur les punitions corporelles et de nombreuses études postérieures confirment le rapport entre ces pathologies et la violence éducative. Une étude a même montré que les punitions corporelles pouvaient avoir un effet épigénétique sur l'ADN.

Il n'est donc pas étonnant qu'au cours de son étude effectuée en 1995 auprès de trois cents jeunes accidentés de la route sur le rapport entre punitions

→→→



On dit souvent que la violence verbale est pire que la violence physique, mais on oublie de dire que toute punition physique est aussi une humiliation.

→ corporelles et accidents, le docteur Jacqueline Cornet ait pu constater, en plus d'une fréquence plus grande des accidents chez les enfants frappés, la fréquence de maladies plus graves que chez les autres enfants. Une étude semblable menée à Hong Kong a donné les mêmes résultats. Déjà, en 1961, deux psychosomaticiens américains avaient noté que « la propension aux accidents est une maladie psychosomatique remontant à la première enfance. » Sur la santé mentale, les effets de la violence éducative semblent surtout produits par l'humiliation et le sentiment d'infériorité provoqués par toute forme de violence verbale, psychologique ou physique. On dit souvent que la violence verbale est pire que la violence physique, mais on oublie de dire que toute punition physique est aussi une humiliation. Humiliation bien pire lorsque la punition est infligée publiquement comme cela s'est beaucoup fait aussi bien dans les familles qu'à l'école : fessées déculottées données devant toute la classe ou devant les copains de l'enfant puni, bonnet d'âne, humiliations infligées aux enfants énurétiques, etc. À la suite d'humiliations, l'enfant réagit le plus souvent soit par la soumission, fréquemment accompagnée de colère rentrée, soit par la provocation (« même pas mal ! »). L'enfant étant en pleine formation de sa personnalité, si les humiliations se répètent, il peut construire toute sa vie sur ces deux attitudes intérieures : soumission et/ou provocation, qui peuvent marquer négativement toutes ses relations. De plus, des études ont montré que la violence éducative peut avoir un effet négatif sur les capacités intellectuelles et sur la compréhension du langage.

Dans les cas les plus graves, les difficultés relationnelles dues à la violence éducative peuvent dériver en troubles autodestructifs : piètre estime de soi, honte et culpabilité, angoisses, dépressions, troubles psychosomatiques, troubles de stress post-traumatique, automutilations, alcoolisme, toxicomanie, prises de risque, tendances suicidaires.

Mais elles peuvent aussi provoquer impulsivité, agressivité, agressions sexuelles, violence sur les enfants et violence conjugale. Il est sans doute significatif que les périodes et les régions du monde

où la violence éducative était ou est encore très intense (bastonnades, flagellations), aient été ou soient encore des périodes et des régions de grande violence sociale et politique.

Le corps médical et la violence éducative

La représentation que se font les médecins de la violence éducative a été étudiée dans une thèse toute récente soutenue le 4 juillet 2016 par Claire de Brie à la Faculté de médecine de Bobigny. Cette étudiante a interrogé vingt médecins généralistes d'Île-de-France sur leur perception de cette violence. Il en ressort que, de leur propre aveu, les médecins ne sont pas toujours à l'aise avec cette question et hésitent à en parler aux parents qui viennent les consulter. Le fait que les médecins aient subi eux-mêmes des punitions corporelles les amène parfois à moins les désapprouver que ceux qui n'en ont pas subi. Une enquête effectuée au Québec sur des étudiants en médecine a montré que 35,7 % des étudiants ayant connu des punitions corporelles dans leur enfance étaient favorables à cette forme de discipline contre 3,5 % de ceux qui n'en avaient pas reçu. En présence de lésions sur un enfant, les premiers sont donc moins enclins que ceux qui n'ont pas été frappés à effectuer un signalement.

Il ressort également de cette thèse que la majorité des médecins n'ont reçu qu'une formation très succincte à la détection de la maltraitance, voire même aucune formation. Plusieurs demandent des formations sur ce sujet, des conseils pratiques, des dépliants destinés aux parents à mettre dans la salle d'attente et que soient menées des études sur ce sujet. Certains suggèrent des questions à poser pour obtenir des réponses sincères. Si, par exemple, on pose au parent ou à l'enfant la question : « Est-ce qu'il vous arrive de frapper vos enfants ? » ou « Est-ce que tes parents te donnent des fessées ? », le parent se sentant suspecté de violence et l'enfant craignant d'accuser ses parents, la réponse risque d'en être biaisée. La question recommandée est plutôt : « Comment faites-vous quand votre enfant fait une bêtise ? ». Et à l'enfant : « Comment on te punit quand tu fais une bêtise ? » Dans ce cas, c'est l'enfant qui est présenté comme coupable d'une bêtise et la punition semble justifiée. La réponse a donc des chances d'être plus sincère. Certains médecins interrogés par l'étudiante retiennent la suggestion d'aborder les conséquences sur la santé des punitions corporelles et de la violence éducative en général.

Pour prévenir les comportements violents à l'égard des enfants, les informations les plus importantes à donner aux parents sont peut-être les deux suivantes.

La première, c'est que les enfants, parce que nous sommes des animaux sociaux depuis des millions

d'années, bien avant l'apparition de l'homo sapiens, sont dotés dès la naissance de capacités relationnelles remarquables : attachement, imitation, empathie, altruisme (cf. les recherches de John Bowlby, Meltzoff, Decety, Warneken et Montagnier). Ces capacités, si son entourage en favorise le développement, portent naturellement l'enfant à entrer en relation avec ses semblables et la qualité de ces relations dépend essentiellement de celles que ses parents ont établies avec lui.

La seconde, c'est que, dans ses premières années, le cerveau de l'enfant est immature. Une partie du cerveau, l'amygdale, déclenche alors de très fortes émotions que les autres parties du cerveau sont incapables de maîtriser avant l'âge de trois, quatre ou cinq ans. Ces émotions se traduisent par des crises de peur, de pleurs et de colère qu'on a coutume d'appeler « caprices » et auxquelles la manière dont nous avons été nous-mêmes élevés nous porte à répondre par des gronderies, des menaces, des punitions, voire des coups. Ces réactions enseignent aux enfants, par l'exemple, au cours de leurs premières années, des rapports de force, de domination, de violence sur lesquels vont se former, ou plutôt se déformer, leur personnalité et leur mode de relations futures avec leurs semblables. Elles les empêchent de développer harmonieusement leurs capacités relationnelles innées. De plus, elles rompent le lien de confiance absolue avec ses parents dont l'enfant a un besoin vital. C'est ainsi qu'au cours de ce début de vie peut s'établir entre l'enfant et ses parents un rapport de force dont il sera ensuite difficile de sortir.

Au contraire, si dans ses moments de crise, pour l'aider à se calmer, on manifeste à l'enfant empathie, consolation, compréhension, tendresse, (sans pour autant, bien sûr, le laisser faire n'importe quoi !), on favorise le développement de la partie de son cerveau, le cortex orbito-frontal, qui lui permettra progressivement de maîtriser ses émotions violentes et, par la même occasion, d'apprendre, par l'exemple de ses parents, à manifester de l'empathie et de la

compréhension aux autres et particulièrement aux plus faibles. Une fois établie cette relation de confiance et d'empathie avec l'enfant au cours des premières années de sa vie, les suivantes ont toutes les chances de présenter beaucoup moins de difficultés.

Conclusion

Depuis le XIX^e siècle, ce sont souvent des médecins, notamment des médecins hygiénistes, qui ont été à l'avant-garde de la lutte contre la maltraitance. Il serait aujourd'hui souhaitable que le corps médical dans son ensemble fasse pression pour qu'une loi interdise clairement toute forme de violence à l'égard des enfants et qu'elle soit assortie de mesures qui rendent cette loi efficace. Une étude parue en 2012 dans la revue *Médecine et hygiène* a en effet montré que seule la loi d'interdiction, accompagnée de mesures de sensibilisation, de lieux de soutien aux parents, de formations à la parentalité et de campagnes d'information nationales et permanentes, permet d'obtenir un changement rapide de l'opinion publique et des comportements. Ce faisant, les médecins ne sortiraient pas de leur rôle car, comme cet article essaie de le montrer, la violence éducative est un problème majeur de santé publique. Elle l'est au sens restreint, c'est-à-dire médical du terme, mais aussi au sens le plus général dans la mesure où la violence éducative induit dans la société toutes sortes de comportements de soumission à la violence ou de domination violente éminemment contraires à de saines relations interindividuelles et collectives dans une société démocratique. Il serait souhaitable que les médecins fassent comprendre aux parents que la violence éducative, qu'elle soit physique, verbale ou psychologique, peut être, sans que les parents le veuillent le moins du monde, une punition à vie par ses conséquences pathologiques et ses conséquences relationnelles. Et qu'ils expliquent également aux parents que la tendresse, la bienveillance, l'amour inconditionnel, sont pour les enfants des besoins vitaux. ■



– Abécédaire violent

M comme Maladie :

Échappée de la boîte de Pandore, elle s'incruste dans le corps des hommes. Et des femmes. Elle s'est développée sous des formes innombrables, grâce à quoi elle a nécessité et permis l'invention du médecin et de *Pratiques* au beau papier.